

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1405

Artikel: Neuchâtel : "Madame égalité" et la proximité

Autor: cf

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cantons actuelles

Pour soutenir ces femmes dans leurs efforts pour mettre fin à la violence dans la région des Grands lacs, vous pouvez verser un don de 5 fr. ou plus au compte de l'association des femmes d'origine africaine n° **Z 7757421** à la Banque cantonale de Genève. **Rita Murekatete**

17h, Fonction Cinéma Grütli

«Femme et Démocratie» a organisé à Genève la remise du prix 1997 de la Fondation Somazzi.

La Communauté de travail «Femme et démocratie» qui organise depuis les années 30 des cours et des colloques d'instruction civique a créé il y a quelques lustres une Fondation qui porte le nom d'une de ses anciennes présidentes, Ida Somazzi. Cette fondation récompense tous les deux ans une personne ayant consacré sa vie à lutter pour les droits de la personne humaine.

Parmi les lauréats, citons la philosophe Jeanne Hersch, l'historien Bonjour, deux anciennes présidentes de l'ADF Lotti Ruckstuhl et Gertrude Girard-Montet, ainsi que Gertrud Heinzelmann dont la lutte s'est située au sein de l'Eglise catholique.

La lauréate 1997, une Jurassienne d'adoption, Hélène Vonlanthen Charmillot élève depuis environ huit ans trois orphelins du sida, dont l'aînée Mélanie (12 ans aujourd'hui) est atteinte du virus et subit une médication constante et très lourde. Une émission de TV du printemps 1996, Tell Quel, avait fait connaître l'histoire de cette famille. Christiane Langenberger, présidente du comité de Fondation, a alors été conquise par le rayonnement d'Hélène Vonlanthen qui non seulement a offert un foyer à ces trois enfants, mais qui fait un énorme travail d'information dans son village, Courroux, et dans son canton, le Jura, en acceptant d'aller expliquer, témoigner lors de réunions de parents, dans des cours de formation continue pour les enseignants, afin que les uns et les autres sachent l'essentiel sur la maladie et les risques (ou plutôt l'absence de risques) de contamination.

Vie bouleversée que celles de ces «deux célibataires endurcis» (c'est ainsi qu'elle le raconte) qu'étaient avant 1988 Hélène Vonlanthen et Jim Charmillot, artistes tous les

deux, face subitement à une responsabilité: ne pas abandonner Mélanie et ses frères jumeaux Kevin et Jonathan qui s'étaient attachés à eux, pendant que leurs parents de sang mouraient. Hélène et Jim ont même été jusqu'au mariage pour pouvoir adopter légalement les enfants. Conséquence: les rentes d'orphelins ont été supprimées. Leur vie a été bouleversée et elle n'est pas toujours facile avec ses angoisses et ses soucis financiers. Mais cette vie exemplaire est pleine d'amour et de clarté. Et résultat admirable: les enfants, les camarades de classe, les parents, les maîtres, tous maintenant ont accepté la présence de la malade et de la maladie et donnent sans cesse des preuves de leur solidarité.

Les organisatrices de la remise du prix ont tenu à associer la Belle Toile qui offre chaque été depuis 10 ans des camps de vacances pour des groupes d'enfants, dont certains sont malades ou handicapés. Mélanie et ses frères y sont déjà allés plusieurs fois. Signalons que cette association a un très beau projet de Centre d'accueil permanent pour enfants dont les parents sont malades, épuisés, isolés. Actuellement Belle Toile cherche des locaux à Genève. (Tél. de contact: Isabelle Lamm 022/344 47 03)

Simone Chapuis-Bischof

20h30, Fonction Cinéma,

Le film de cette soirée s'intitule **Bhaji on the Beach** (GB 1994). Neuf femmes veulent fuir le train-train quotidien, oublier maris, jobs et parents, simplement s'amuser le temps d'une journée. Il s'agit de se rendre à Blackpool, le paradis archi kitsch des plaisirs de la côte ouest britannique. Pas facile d'allier tradition indienne et mode de vie et morale modernes. Les drames, rires, quiproquos et autres rocambolesques aventures s'enchaînent sur un rythme rapide. Les personnages sont magnifiquement joués et crédibles avec leurs archaïsmes ou leur volonté de s'intégrer. Les spectatrices étaient en joie. Un film à voir absolument s'il revient sur les écrans.

FIN 8 mars

Femmes à l'uni

Nous avions publié en novembre 1996 un article sur le

rapport d'un groupe de travail de Conseil de l'Université de Genève relatif à la situation des femmes dans l'Alma Mater, le rapport de Univers L. Le Rectorat de l'Université vient à son tour de publier le premier rapport (1992-1996) sur l'Egalité des chances entre hommes et femmes à l'Université de Genève. Fort attendu, le Rapport met en évidence les progrès accomplis en matière de promotion des femmes au cours de ces quatre années: dans la catégorie «professeurs stabilisés», les femmes ont passé de 5,6 à 8,6%. Les assistantes sont passées de 41,8% à 43,6% et les maîtres assistantes de 27,6% à 29,8%. Un chapitre est encore consacré au Diplôme d'études supérieures Etudes femmes/Études genre. Le Rapport met aussi en évidence les obstacles à la promotion des femmes, et émet en annexe quelques «Recommandations» que la déléguée aux questions féminines adresse au Rectorat.

La déléguée propose sept recommandations. Les objectifs quantifiés devraient être élaborés et évalués de manière plus détaillée qu'ils ne le sont actuellement. Sept mesures sont envisagées pour que les assistantes achèvent leur thèse. Quatre recommandations concernent respectivement les ouvertures de postes, les procédures de nomination, les débouchés, et le personnel administratif et technique. Enfin, la septième recommandation propose la création d'une sous-commission de médiation qui «aurait à se pencher sur d'éventuels différends mettant aux prises les femmes et l'institution universitaire». (mc)

Jura

Effectif en péril

Le Bureau de la condition féminine du Jura craint pour son effectif. En effet, le canton a décidé une réforme de son administration, il compte diminuer ses charges de 30 % et procéder à une analyse de chaque secteur. Au BCF, on craint pour le poste d'assistante de direction qui est pour l'instant gelé, mais dont on ne saurait se passer pour effectuer du bon travail.

En 1979, naît le tout premier bureau dévolu à l'égalité en Suisse: le bureau de la condition féminine du Jura. Il voit le jour

en même temps que le nouveau canton et est conçu de telle sorte qu'il figure dans sa constitution, ce qui lui confère une certaine stabilité. En effet pour le faire disparaître, il faudrait une révision de la constitution.

Le BCF est un service administratif, rattaché au département de l'éducation.

Trois tâches principales lui sont réservées: améliorer la condition féminine, éliminer les discriminations entre hommes et femmes et promouvoir la femme à tous les degrés de responsabilité. Chaque nouvelle législature apporte son point de vue. Actuellement le mandat est placé sous l'angle de l'insertion des femmes dans le monde économique. Le bureau participe, entre autre, au programme d'occupation. Il a ainsi engagé sept demandeuses d'emploi qui travaillent pour lui. Pour mieux connaître la réalité jurassienne, le Bureau de la condition féminine a choisi d'avoir pignon sur rue: il se trouve dans un immeuble de la vieille ville de Delémont et possède une permanence. L'idée est surtout de proposer une écoute. Les cas les plus fréquemment traités sont la violence, la maltraitance et la discrimination dans le travail.

En outre, le Bureau participe à plusieurs groupes de réflexion et à la commission tripartite où il représente de manière consultative les femmes.

Il a aussi entrepris une étude sur les structures d'accueil des enfants et des adolescents, publié un dépliant sur la loi fédérale sur l'égalité et remis à jour le classeur QAR, qui correspond au classeur des familles.

Le BCF a étendu cette année sa collaboration avec le Bureau à la politique familiale et l'égalité de Neuchâtel. Les deux déléguées travaillent ensemble notamment pour la campagne sur la violence conjugale. Karine Marti Monaco, responsable du Bureau du Jura explique: «Avec Martine Kurt, étant donné le nombre de nos mandats et le peu de moyens dont nous disposons, nous essayons de collaborer.»

Corinne Doret

Neuchâtel

«Madame Egalité» et la proximité.

Saura-t-on jamais ce que fait, concrètement, «Madame Egalité» pour la population? C'est la question qui pouvait

être posée à la fin de l'assemblée générale, le 10 mars, du Centre de liaison des sociétés féminines neuchâteloises, où Martine Kurt a exposé son travail depuis sa nomination comme déléguée à la politique de la famille et de l'égalité. Après une première partie consacrée au bilan de l'année écoulée, Martine Kurt a pris la parole devant les représentantes des diverses associations et quelques députées.

Avant tout, la déléguée a souligné qu'elle tenait à prendre en compte tous les citoyens puisque ce sont eux qui la payent, de ce fait, elle se démarque des associations féminines.

A l'entendre, Martine Kurt a directement été mise dans le feu de l'action quand elle a repris la fonction en mai 1996: elle a mis en place les dispositions cantonales sur la loi fédérale sur l'égalité, organisé des conférences de sensibilisation auprès des chefs d'entreprise et proposé un office de consultation. Comme pour l'instant, personne n'a saisi cet office, le

projet est donc d'améliorer l'information par l'élaboration d'une brochure explicative.

Le BEF a également participé avec des spécialistes à un projet d'accueil des enfants et des adolescents à l'école. Actuellement, l'équipe dépouille le questionnaire adressé à des classes de 6^e et 7^e année d'école secondaire pour déterminer leurs besoins. Le résultat futur est déjà controversé. De plus Martine Kurt explique qu'elle n'a pas d'argent pour concrétiser des structures d'accueil institutionnel des enfants. Concrètement, Martine Kurt a reçu quelques appels concernant du mobbing, auquel elle n'a pas pu répondre directement. En effet, cela n'entre pas dans son mandat et elle précise qu'elle ne prétend pas avoir la formation d'un psy. Il n'existe toujours pas de consultation affiliée au Bureau. La déléguée souligne que ce n'est pas de son ressort, mais que le sujet est en discussion. Il faut d'abord que la cellule fonctionne. La proximité avec la

population est donc toute relative. Pour terminer, Monika Dusong, députée socialiste lui a demandé: «Vous êtes seule. Comment vous y prenez-vous?» Réponse: «C'est vrai qu'il y a du boulot pour dix. Je me débrouille toute seule. C'est plus lent.» La députée a continué: «A quel moment allez-vous alerter les autorités de cet état de fait? Je fais partie de ces femmes qui en ont marre d'attendre.» Réponse-conclusion: «Je vais attendre les élections. Après on verra.» (cd)

quelles on peut lire: «Une main qui frappe une fois, frappera à nouveau. A moins qu'on ne fasse quelque chose.»

But de cette opération: encourager les hommes qui maltraitent leurs femmes ou compagnes à demander aide et conseils. Une tâche qui n'est pas facile. En situation de crise, les hommes hésitent en effet à solliciter une assistance psychologique. Et lorsqu'ils se rendent compte de la nécessité d'un tel soutien, c'est souvent trop tard. Leur femme est déjà partie.

Reste que le nombre des clients du centre de contact zurichois est en constante augmentation. L'an passé, pas moins de 41 hommes violents se sont adressés au «Mannebüro». Un chiffre réjouissant, mais qui est encore loin de refléter la réalité. Selon une récente étude du Fonds national de la recherche scientifique, réalisée à l'échelle suisse, une femme sur cinq a au moins une fois dans sa vie été victime de violence physique ou sexuelle.

Marie-Jeanne Krill

LE COURRIER

Un journal d'opinion: Relater, Réfléchir, Résister

Le Courrier n'est pas un journal commercial. L'existence du *Courrier* ne se justifie que par sa prétention à «donner du sens», c'est-à-dire à livrer à ses lecteurs des faits (relater), des explications (réfléchir) et parfois des possibilités d'actions (résister) qui les aident à mieux comprendre le monde et participer à sa transformation.

Cette compréhension du monde est orientée par une ligne sociale d'inspiration humaniste et chrétienne.

Le Courrier défend le droit pour tous les humains -au Nord comme au Sud- de se nourrir en suffisance, de se loger convenablement, d'avoir un travail non avilissant, de s'instruire, d'avoir accès à la culture, de s'exprimer librement, de vivre dans un environnement non dégradé; en conséquence, *Le Courrier* lutte contre toutes les sources d'oppressions, en tête desquelles figurent aujourd'hui l'économie néolibérale, basée sur l'exploitation des uns par les autres, la répartition inégale des richesses et l'utilisation outrancière des ressources de la planète.

Un journal indépendant

La concentration de la presse n'est pas une vue de l'esprit. Depuis cinquante ans, plus de la moitié des titres de Suisse Romande ont disparu. Parmi les quotidiens restants, seuls trois journaux sont totalement indépendants d'un puissant groupe lausannois bien connu. *Le Courrier* est également indépendant de tout bailleur de fonds ou groupe de pression. Au risque de perdre des appuis, *Le Courrier* n'a jamais transigé sur la ligne éditoriale qui fonde son existence.

Pour continuer à jouer un rôle unique dans la presse quotidienne romande, *Le Courrier* a besoin de votre soutien.

Profitez de notre tarif «promotion»!

- Je choisis de: faire un essai de **deux mois: 25 fr.**
 m'abonner pour **six mois: 148 fr.** (au lieu de 162 fr.)
 m'abonner pour **une année: 265 fr.** (au lieu de 295 fr.)

Nom: Prénom:

Rue et No: NP et localité:

Téléphone: Année de naissance:

Profession: Signature:

Coupon à retourner au Courrier, rue de la Truite 3, cp 238, 1211 Genève 8 ou par fax: 809 55 67.

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.